

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Visites en Asie centrale

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Clivaz, Romain

Citations préféré

Clivaz, Romain 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Visites en Asie centrale, 2002*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique étrangère	1
Relations avec d'autres Etats	1

Abréviations

IWF	Internationaler Währungsfonds
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
EBWE	Europäische Bank für Wiederaufbau und Entwicklung
WB	World Bank / Weltbank

FMI	Fonds monétaire International
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BM	Banque Mondiale

Chronique générale

Politique étrangère

Relations avec d'autres Etats

RELATIONS INTERNATIONALES
DATE: 06.05.2002
ROMAIN CLIVAZ

L'Asie centrale a été une destination privilégiée durant l'année sous revue. Le chef du DFAE Joseph Deiss a été reçu en Ouzbékistan, au Tadjikistan ainsi qu'au Kirghizistan. Ces deux derniers sont des pays de concentration de l'aide au développement suisse. Ces trois Républiques étant membres du groupe de vote de la Suisse auprès des institutions financières internationales (Fonds Monétaire International, FMI, Banque Mondiale, BM et Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, BERD), la consolidation des relations étaient à l'ordre du jour. Le ministre de l'économie Pascal Couchepin s'est également rendu dans la région. Il a été le premier conseiller fédéral à visiter officiellement le Kazakhstan. Il en a profité pour y signer un accord de soutien dans le domaine de la coopération commerciale dans les pays d'Asie centrale. Le Président kirghize a également rendu visite au Président de la Confédération Kaspar Villiger.¹

1) LT, 4.4., 5.4. et 8.4.02; 24h, 6.5.02.